

OBJET

**RAVALEMENT ET REFECTION DES PAVILLONS 1, 4 ET 5,
DE LA SALLE POLYVALENTE ET DE LA LEGUMERIE
DU CENTRE JACQUES TESSIER**

**APPROBATION DU PROJET ET DE LA PROCEDURE
AUTORISATION DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

Dans le cadre de la mise en conformité du Centre Jacques Tessier à la Saline les Bains, la Ville envisage de réaliser des travaux de ravalement et de réfection des pavillons (1, 4 et 5), de la salle polyvalente et de la légumerie.

Ces travaux seront répartis en 4 lots techniques :

- * Lot 1 Terrassement - Assainissement - Démolition - Maçonnerie - Plaques de plâtres - Menuiserie ;
- * Lot 2 Peinture ;
- * Lot 3 Plomberie - Sanitaire ;
- * Lot 4 Electricité ;

Le montant de l'ensemble des travaux est estimé à 320 000,00 € TTC.

Les crédits nécessaires sont prévus aux Chapitre 23 / Article 2313 du Budget principal 2008.

Je vous demande donc :

- 1° d'approuver le projet de ravalement et de réfection des pavillons 1, 4 et 5, de la salle polyvalente et de la légumerie du Centre Jacques Tessier ;
- 2° d'adopter la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques de ce marché comme suit :
 - procédure d'appel d'offres ouvert (Articles 10, 33, 57 à 59 du Code de Marchés Publics) ;
- 3° de m'autoriser à lancer la procédure de consultation ;
- 4° de m'autoriser à passer le(s) marché(s) de travaux avec l'(les)entreprise(s) retenue(s) et à signer les actes afférents au(x) marché(s).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.


LE MAIRE
Gilbert ANNETTE

OBJET

**RAVALEMENT ET REFECTION DES PAVILLONS 1, 4 ET 5,
DE LA SALLE POLYVALENTE ET DE LA LEGUMERIE
DU CENTRE JACQUES TESSIER**

**APPROBATION DU PROJET ET DE LA PROCEDURE
AUTORISATION DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Considérant les crédits imputés au Budget Principal 2008 sous le Chapitre 23 Article 2313 ;

Sur le RAPPORT N° 08/4-20 du Maire ;

Vu le Rapport de Monsieur LAURET Edmond, 7^{ème} Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions Affaire Générale / Entreprise Municipale, Solidarité et Aménagement / Développement Durable ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le projet de ravalement et de réfection des pavillons 1, 4 et 5, de la salle polyvalente et de la légumerie du Centre Jacques Tessier.

ARTICLE 2

Adopte la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché de travaux de ravalement et de réfection des pavillons (1, 4 et 5), de la salle polyvalente et de la légumerie du Centre Jacques Tessier ;

- procédure d'appel d'offres ouvert (Articles 10, 33 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics).

DELIBERATION N° 08/4-20

ARTICLE 3

Autorise le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres.

ARTICLE 4

Autorise le Maire à passer le(s) marché(s) de travaux avec l'(les)entreprise(s) retenue(s) par la Commission chargée de l'ouverture des plis et, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

ARTICLE 5

Autorise le Maire à signer les actes afférents au(x) marché(s).

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis, le **25 JUIN 2008**

LE MAIRE



Robert ANNETTE